

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché public de maîtrise d'oeuvre

Marché n°2017-05-01_MO-CINE

1- Pouvoir adjudicateur : Communauté de Communes du Pays Foyen - 2 avenue Georges Clemenceau - BP 74 - 33220 Pineuilh - ☎ 05.57.46.20.58 - 📠 05.57.46.39.53 - www.paysfoyen.fr

2- Lieu d'exécution : Sainte Foy la Grande (33)

3- Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte passée en application des articles 27 et 47 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

4- Objet du marché : avis d'appel à candidatures pour un marché de « maîtrise d'oeuvre pour la rénovation et l'extension du Cinéma La Brèche à Sainte Foy la Grande ».

L'opération consiste en la restructuration du cinéma existant et la création de deux salles supplémentaires de 80 et 140 places.

La démolition d'une partie du bâtiment sera également à prévoir.

La surface à créer est de 620 m² de shon environ ; la surface à rénover est de 500 m² de shon environ.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les travaux seront réalisés en une tranche ferme et 3 tranches optionnelles (tranche n°1 : aménagement salle existante ; tranche n°2 : aménagements extérieurs ; tranche n°3 : prescriptions développement durable).

5- Description de la procédure : à l'issue de la phase « candidature », le maître d'ouvrage sélectionnera 4 équipes. Les 4 équipes sélectionnées seront invitées à participer à la phase « offre » et se verront remettre le dossier de consultation des entreprises. Les équipes devront alors remettre une proposition chiffrée de mission.

Une audition des équipes retenues est envisagée au mois de juillet 2017.

6- Enveloppe financière des travaux : à titre indicatif, le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée par le maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux de la tranche ferme est estimé à environ 1 186 050 euros HT.

7- Contenu de la mission : le titulaire du présent marché se verra confier les éléments d'une mission de maîtrise d'oeuvre de base, avec EXE sans VISA, telle que prévue par la loi du 12 juillet 1985 relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique, ainsi qu'éventuellement une mission complémentaire OPC.

Le marché sera passé avec un groupement de maîtres d'oeuvre (architectes et BET) suivant les dispositions relatives à la règlementation des marchés publics en vigueur.

Il est précisé que la mission devra débuter fin juillet pour un rendu de la phase esquisse début septembre 2017 et un rendu de la phase APD avant la fin de l'année 2017.

8- Compétences souhaitées :

La présente consultation est ouverte aux équipes comprenant :

- Un ou plusieurs architectes, dont un sera désigné mandataire
- Un ou plusieurs bureaux d'études techniques (une compétence en urbanisme serait appréciée)

Il n'est pas demandé d'exclusivité pour les co-traitants autres qu'architectes.

9- Critères de sélection des candidatures :

Compétences, références et moyens.

10- Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de jugement énoncés ci-dessous :

- qualité et pertinence de la note méthodologique (et de sa présentation lors de l'audition du candidat) (55%)
- prix (35%)
- respect des délais d'exécution de la mission (10%)

11- Contenu du dossier de candidature :

1. Dossier des pièces administratives :

- Une lettre de candidature établie de préférence sur un formulaire DC1 (à jour entièrement complété) ou, établie sur papier libre précisant :
 - Le nom et l'adresse du candidat
 - Si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire, répartition des prestations en cas de groupement conjoint et habilitation donnée au mandataire
 - Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance relative aux marchés

publics et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Une déclaration du candidat établie de préférence sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, précisant les énoncés ci-dessous aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat :
 - Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général réalisé au cours des 3 derniers exercices (les entreprises nouvelles justifieront de leur date de création)
 - Références des principaux services fournis sur 3 ans
 - Une déclaration appropriée des banques ou la preuve d'une assurance pour risques professionnels correspondant à l'objet du présent marché
- Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés si le ou les candidats sont en redressement judiciaire

2. Dossier des pièces techniques :

- Présentation de l'équipe : nom, raison sociale, forme juridique
- Moyens en personnel et matériel
- Pour chaque membre de l'équipe (mandataire compris) : un dossier de références des concepteurs sous forme d'éléments graphiques significatifs des œuvres réalisées par ces derniers, notamment dans le domaine faisant l'objet de la présente consultation et liste des principales réalisations de ces 5 dernières années.
- Pour le mandataire uniquement (en plus du dossier général de référence) : présentation illustrée de 2 projets significatifs sous la forme d'une page A3 horizontale par projet avec indication du coût HT des travaux et de la shon concernée (soit 2 formats A3 recto)

12- Adresse à laquelle les candidatures doivent être transmises :

Le dossier de candidature devra être transmis sous pli cacheté, portant l'adresse et les mentions suivantes :

Communauté de Communes du Pays Foyen
2, Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH

Dossier de candidature pour : « marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du Cinéma La Brèche à Sainte Foy la Grande »

Candidat :

NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis

La remise s'effectuera :

- Soit par voie postale sous pli cacheté et recommandé avec avis de réception et devra parvenir à destination avant la date et heure limites indiquées à l'article 16 du présent avis d'appel public à la concurrence
- Soit contre récépissé avant ces mêmes date et heure limites à la Communauté de Communes du Pays Foyen Service Finances et Marchés Publics

La Communauté de Communes du Pays Foyen dispose d'un profil acheteur accessible à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les candidats pourront transmettre leur candidature par voie électronique.

Le dossier devra parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des candidatures indiquées à l'article 16 du présent avis d'appel public à la concurrence.

13- Renseignements complémentaires :

Les candidatures seront rédigées en langue française.

En phase candidature, toutes les informations nécessaires aux candidats sont retranscrites dans le présent document. Aussi, et à ce stade de la procédure, aucun document complémentaire n'est à retirer ou ne sera fourni par le maître d'ouvrage.

La Communauté de Communes se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des candidatures. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

14- Renseignements administratifs :

Mme Virginie BERTIN – Service Finances et Marchés Publics – CDC du Pays Foyen
Email : marches-publics@paysfoyen.fr

15- Renseignements techniques :

Monsieur Laurent CHAUVEAU – Directeur des Services Techniques – CDC du Pays Foyen
Email : services-techniques@paysfoyen.fr

Monsieur Pierre GUILLOT – Assistant à Maîtrise d'ouvrage – Programmiste
Email : guillot.programmation@sfr.fr

16- Date limite de réception des candidatures : Les candidatures devront impérativement parvenir à la « Communauté de Communes du Pays Foyen – 2 Avenue Georges Clémenceau – BP 74 – 33 220 PINEUILH » avant le lundi 29 mai 2017 à 12h00.